

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-NATHALENE DU 09 MARS 2017

**Etaient présents** : Jean-Michel PERUSIN - Brigitte AUDOUARD - Francis PAPONIE - Frédéric TACHE - Nathalie CHAPOULIE - Chantal DESPLAT - Monique DUBOST - Serge KOLESNIKOFF - Bertrand ROUQUIE - Alexandre COUDERC - Catherine COMBROUX – Dominique CHEYROU.

**Absents excusés** : Jean-François MARTINET - Aurélie MERCIER.

oooooooooooooooooooooooooooo

## **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

Les comptes 2016 sont présentés et font apparaître les résultats suivants :

- budget général : résultat sur l'année 2016 de **70 041,83 €** (investissement : déficit de 43 043,69 € ; fonctionnement : excédent de 113 085,52 €).
- budget assainissement collectif : résultat sur l'année 2016 de **6 008,91 €** (investissement : déficit de 6 334,13 € ; fonctionnement : excédent de 12 343,04 €).

Les comptes administratifs 2016 sont approuvés à l'unanimité des présents, hors le vote du Maire.

Les comptes de gestion du percepteur sont également approuvés à l'unanimité des présents.

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'à compter du 01/01/2018, le budget assainissement collectif sera géré par la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir.

## **DELIBERATIONS**

- Une délibération est prise afin d'autoriser le Maire à signer la nouvelle convention de partenariat CLSH avec effet au 01/01/2016, incluant la commune de SIMEYROLS.
- Une délibération est prise approuvant le projet du CLSH ENEA LOISIRS d'organisation d'un séjour au FUTUROSCOPE du 18 au 20/4/17 inclus pour 24 enfants de 6 à 11 ans.
- Une délibération est prise concernant la revalorisation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints suite à un décret paru le 26/1/17 et à la majoration de la valeur du point d'indice au 01/02/2017.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Un devis est signé concernant le câblage informatique de l'école, de la bibliothèque et du CLSH (extension du réseau et passage de la fibre optique) pour la somme TTC de 3 925,60 €.
- Une réunion aura lieu à la mairie **mardi 21 mars 2017 à 18H15** entre la Mairie et les membres de l'Amicale Laïque de SAINTE-NATHALENE.
- Une réunion avec la commission finances aura lieu **lundi 27/3/17 à 14H30** à la mairie (préparation des budgets 2017 général et assainissement ; subventions 2017 ; impôts...). Le RDV chez le percepteur a lieu le 30/3/17 à 9H.

Le Conseil Municipal a été interrompu suite à la venue de Maître Alain PAGNOUX, Avocat de la commune, qui est intervenu pour transmettre ses éclaircissements et propositions de solutions dans le dossier « SCI LE CAIRE / Ferreira », en présence des 4 propriétaires concernés aux Tourelles.

La date du prochain conseil municipal est fixée au **mardi 11 avril 2017 à 18H30** pour le vote des budgets 2017, en présence de Mr HENROT, percepteur.